



JURISADOM

ANIMER UNE ASSEMBLEE GENERALE DE COPROPRIETE



Public Visé :

**Professionnels de
l'immobilier**

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Identifier les obligations légales lors de la tenue d'une Assemblée générale ou d'un Conseil Syndical encadrant la copropriété

Maîtriser les acteurs de ces réunions

Mener à bien une assemblée générale en maîtrisant son organisation et sa communication

Durée : 1 jour (7h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

PROGRAMME

Le cadre juridique du conseil syndical

Les obligations légales lors de la tenue d'un Conseil Syndical en copropriété

Les obligations légales lors de la tenue d'une Assemblée Générale en copropriété

Les principes efficaces d'une réunion avec animation des échanges

Le rôle et la responsabilité de l'autorité menant les échanges

Pourquoi les interventions prennent souvent la forme d'une opposition, voire d'un conflit ?

Comment gérer ces échanges ?

Pourquoi une réponse logique peut être inefficace ?

Les émotions et leur impact dans les échanges ?

La conduite d'une assemblée générale

Empathie

Savoir travailler sa communication et son affirmation de soir

Conduire une réunion efficacement

Comment assurer le suivi de l'assemble générale ?

Savoir établir un compte rendu

Communiquer les informations utiles et suivre ses engagements

**Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations
concrètes rencontrées par VOTRE entreprise**

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit
immobilier**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAUPIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A